



Prestation compensatoire

Par **Gerardfour**, le **03/07/2020** à **17:16**

Mariée depuis 15ans nous avons deux enfants de 14 et 8ans et envisageons de divorcer.

mon mari est directeur dans la grande cuisine et moi je suis en invalidité en raison d'une sclérose en plaque

nous voudrions une garde partagée. Il gagne environ 2 à 3000 euros de plus que moi mensuellement. quel montant puis je lui demander ?

merci de vos reponses

Par **youris**, le **03/07/2020** à **17:48**

bonjour,

il n'existe pas de méthode de calcul officielle pour fixer le montant d'une prestation compensatoire.

vous pouvez voir ce lien ou d'autres:

<https://www.jurifiable.com/conseil-juridique/droit-de-la-famille/calcul-prestation-compensatoire>

mais votre avocat devrait vous aider, vous le payez pour cela.

salutations